



10 points pour développer des relations avec les institutions

Développer des relations solides avec les tutelles est essentiel pour **GÉRER EFFICACEMENT SON CABINET** et s'assurer de **RESTER EN CONFORMITÉ AVEC LES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES**.

1

Participer aux réunions des tutelles

Sessions, webinaires, groupes de travail, événements locaux...

2

Être actif dans son syndicat professionnel

Défense des intérêts des médecins lors des négociations, Participation aux projets à soumettre aux tutelles...

3

Maintenir une communication proactive

Echanges réguliers avec les référents, utilisation des services numériques proposés afin de simplifier les démarches...

4

S'impliquer dans la santé publique

Participer aux campagnes de prévention de santé publique, accepter des missions temporaires (gardes, gestion de crise...)

5

Proposer des initiatives locales

Être force de proposition pour des projets de santé sur son territoire, collaborer avec d'autres professionnels de santé

6

Maintenir une transparence et une conformité exemplaire

Respecter strictement les conventions, répondre dans les temps impartis aux audits ou contrôles

7

Entretenir des relations avec les instances déontologiques

Echanger avec l'ordre des médecins, participer à la formation continue

8

S'informer des évolutions légales et réglementaires

Veille sur les réformes législatives et évolutions administratives, utiliser les ressources en ligne des tutelles pour rester informé

9

Participer à la recherche et à l'évaluation médicale

Contribuer à des études et évaluations pratiques, participer aux groupes de réflexion pour améliorer les soins

10

Solliciter des échanges directs

Privilégier les échanges téléphoniques en cas de besoins de renseignements